

30/3) Ratification du marché de gré à gré d'un montant de 7.200.000, francs CFA, passé avec la SEDEFOM pour fourniture de mobilier scolaire.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Je vous demande de ratifier un marché de gré à gré d'un montant de 7.200.000, frs.CFA, passé avec la SEDEFOM pour fourniture de mobilier scolaire à la Commune "

Adopté à l'unanimité, à l'exception de M.FORT qui s'est abstenu volontairement.

*Approuvé
le 18 Novembre 1964
en l'absence
de M. Fort
voqué
J. Cluchon*